

Le travail décent, un outil pour la promotion du développement en Afrique

Dr Akilou AMADOU

Economiste, Enseignant-Chercheur à la FASEG,
Université de Lomé

Plan de présentation

- 1. Définition et éléments du travail décent**
- 2. Principales caractéristiques du marché du travail en Afrique**
- 3. Situation générale du travail décent dans les pays africains**
- 4. Contribution du travail décent à la réalisation des OMD**
- 5. Actions et stratégies des syndicats pour améliorer la qualité de leur participation dans le suivi des politiques de promotion des OMD basées sur le travail décent**

1. Définition et éléments du travail décent

1.1. Définition du travail décent

Le travail décent est la possibilité pour chaque femme et chaque homme d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité.

1. Définition et éléments du travail décent (suite)

1.2. Éléments du travail décent

- Possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré;
- Sécurité au travail et protection sociale pour les travailleurs et leur famille;
- Amélioration des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale;

1. Définition et éléments du travail décent (suite et fin)

- **Liberté pour les êtres humains d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer à la prise de décisions qui influent sur leur vie;**
- **Egalité de chances et de traitement pour l'ensemble des femmes et des hommes.**

2. Principales caractéristiques du marché du travail en Afrique

- Population active : plus de 368 millions d'hommes et de femmes, soit 11,9% de la main-d'œuvre totale mondiale
- Prédominance de l'agriculture et des activités rurales non agricoles
- Environ 70 pour cent de la population africaine vit dans des régions rurales (où l'agriculture est la principale source de revenus pour 90% de la population).

2. Principales caractéristiques du marché du travail en Afrique (suite)

- Pourcentage significatif de l'économie informelle dans l'activité économique en Afrique, tant dans les campagnes que dans les zones urbaines
- les trois quarts, environ, des activités des économies urbaines africaines sont de nature informelle
- Pas plus d'un travailleur rural et urbain sur dix a un emploi dans l'économie formelle

2. Principales caractéristiques du marché du travail en Afrique (suite)

2.1. L'offre de main d'œuvre

- Abondance de la main d'œuvre en Afrique, mais qualité insuffisante à cause du déficit en éducation et une plus faible espérance de vie comparés au reste du monde
- Inégalité du progrès enregistré dans la réduction de ce déficit:
 - l'éducation universelle et presque gratuite dans certains pays tend à réduire le pourcentage de la main-d'œuvre non alphabétisée à moins de 10% à l'horizon 2015.
 - Dans d'autres, les taux resteront élevés.
 - Forte inégalité d'accès à l'éducation tant entre les zones urbaines et les zones rurales, mais aussi entre les zones rurales elles-mêmes).

2. Principales caractéristiques du marché du travail en Afrique (suite)

- La faiblesse des résultats en matière de santé constitue la plus grande menace contre la main d'œuvre. Le taux de prévalence élevé du VIH/SIDA demeure inquiétant.
- Le travail des enfants est un sujet d'une grande acuité en Afrique Subsaharienne. L'O.I.T. estime que 25% des enfants âgés de 5 à 14 ans sont concernés par ce fléau.

2. Principales caractéristiques du marché du travail en Afrique (suite)

- Une grande proportion des enfants africains abandonne prématurément l'école pour travailler. La Banque Mondiale estime que 31% des enfants âgés de 10 à 14 ans sont des travailleurs.
- La nécessité de se confronter au marché du travail est à la base du phénomène de migration des enfants, principalement en Afrique de l'Ouest. Au Bénin, 8% des enfants âgés de 6 à 16 ans abandonnent la famille pour aller travailler.
- En résumé, l'Afrique Subsaharienne dispose d'un énorme potentiel de main d'œuvre. Le défi aujourd'hui est d'améliorer la qualité des ressources humaines afin de combler le fossé qui sépare cette région du reste du monde.

2. Principales caractéristiques du marché du travail en Afrique (suite)

2.2. Demande de la main d'œuvre

- L'une des caractéristiques dominantes de ces dernières années en Afrique est le déficit de croissance de l'emploi salarié non agricole, malgré la rapide croissance de la main-d'œuvre.
- Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat:
 - D'abord le manque d'investissement et de croissance économique,
 - Ensuite au cours des années 1990, la croissance du revenu par tête d'habitant était tirée par l'agriculture, l'agro-industrie et les services. La part de l'industrie en terme de Valeur Ajoutée a baissé de 7% - ce qui dénote une désindustrialisation,
 - Enfin la restructuration du secteur public s'est soldée dans la plupart des pays par une chute drastique de la proportion des emplois salariés

3. Situation générale du travail décent dans les pays africains

- Le cadre institutionnel du marché du travail de l'Afrique est peu développé.
- Plusieurs de ces institutions sont nées après les indépendances
- le cadre juridique de la période post-indépendance offre un ensemble de droits visant la protection des travailleurs englobant les principales normes de travail. Cependant l'application de ces droits laisse encore à désirer.

3. Situation générale du travail décent dans les pays africains (suite)

- On note une entrave à la liberté des travailleurs de s'organiser, un recours élevé au travail des enfants, la pratique des travaux forcés associés au phénomène migratoire, le trafic des filles et des femmes, l'engagement forcé de civils dans les conflits et le recours aux prisonniers pour l'exécution des travaux publics.
- Les pays ont également adopté une série de lois régissant les relations professionnelles entre l'employeur et l'employé. Celles-ci comprennent les dispositions obligatoires ayant trait à l'embauche, aux heures de travail maximum, aux heures supplémentaires, au salaire minimum, à la protection contre le licenciement abusif, et à l'indemnité de licenciement.
- ces dispositions incluent aussi les avantages obligatoires et la couverture par la sécurité sociale.
- Cependant, l'effet de cette législation est réduit par le fait qu'elle ne couvre qu'une partie de la main-d'œuvre.

3. Situation générale du travail décent dans les pays africains (suite)

- les institutions de travail social ont été créées dans des conditions artificielles et économiquement insoutenables
- en général, l'Afrique a, sur le papier, un cadre juridique moderne pour le développement des institutions du marché de travail, mais les résultats obtenus sur le terrain sont mitigés.
- Les institutions semblent favoriser une petite minorité,

3. Situation générale du travail décent dans les pays africains (suite et fin)

- Une grande majorité des travailleurs opère en dehors de ces institutions.
- Pire encore, cette disparité se manifeste par de graves des violations des droits de l'Homme tels que le travail forcé des enfants et d'autres types de violations pour lesquels les institutions sont mal préparées pour y répondre.
- Un ensemble de nouvelles politiques et de programmes est nécessaire pour améliorer les normes de travail.

4. Contribution du travail décent à la réalisation des OMD en Afrique

Les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont au nombre de huit (8) et structurés autour de 18 cibles mesurables par 48 indicateurs. Les huit objectifs sont les suivants :

- éliminer l'extrême pauvreté et la faim,
- assurer l'éducation primaire pour tous,
- promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes,
- réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans,
- améliorer la santé maternelle,
- combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies,
- assurer un environnement durable,
- mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

4. Contribution du travail décent à la réalisation des OMD en Afrique (suite)

4.1. Les principaux défis pour le développement de l'Afrique d'ici à 2015 et au-delà

- Pour que l'Afrique réalise son potentiel et atteigne les OMD d'ici à 2015, elle devra relever plusieurs défis de taille, à commencer par ceux qui ont une incidence directe sur les marchés de la main-d'œuvre
- Ces défis sont: la faiblesse des secteurs public et privé; la taille énorme de l'économie informelle urbaine; le retard dans la modernisation et/ou la transformation du secteur rural.
- La définition de nouvelles orientations relatives aux politiques de création de travail décent pour tous nécessite une interaction étroite entre les partenaires sociaux, les ministères et un certain nombre de partenaires internationaux, dont le Bureau International du Travail (BIT).

4. Contribution du travail décent à la réalisation des OMD en Afrique (suite)

4.1. Les principaux défis pour le développement de l'Afrique d'ici à 2015 et au-delà

- Les principales mesures à prendre à l'appui d'une stratégie de croissance favorable à l'emploi consisteraient, entre autres, à réorienter les politiques macroéconomiques et sectorielles en vue de concilier les incitations à l'investissement et à la croissance, d'une part, et les impératifs de la création d'emplois productifs et rémunérateurs, d'autre part.
- Les politiques publiques et les dépenses publiques en matière d'infrastructure sociale et matérielle peuvent aider à rendre l'investissement plus favorable à l'emploi, tandis que les réformes financières et les politiques de libéralisation peuvent être conçues de manière à générer davantage d'emplois.

4. Contribution du travail décent à la réalisation des OMD en Afrique (suite)

4.2. la lutte contre le chômage, le sous-emploi et la pauvreté

- les travailleurs pauvres sont plus nombreux en Afrique que dans toute autre région. Environ 55% des travailleurs de l'Afrique subsaharienne ne gagnent toujours pas de quoi vivre, avec leur famille, au-dessus du seuil de pauvreté de 1 \$ E.-U. par jour, et environ 80 % vivent avec moins de 2 \$ E.-U. par jour.
- Le chômage représente l'un des plus grands défis à relever pour le développement du continent. En 2006, le taux de chômage global était estimé à 10,3% en Afrique et à 9,8% en Afrique subsaharienne. Il était estimé à 12,7% en Afrique du Nord. Lorsque l'on tient compte du nombre de travailleurs pauvres, la situation de l'emploi est encore plus défavorable.
- Pour réduire l'extrême pauvreté de moitié d'ici à 2015, il faut adopter une stratégie de croissance axée sur l'emploi. Les décideurs aux niveaux international, régional et national se rallient de plus en plus à l'objectif du plein emploi productif et du travail décent comme moyen logique de réduire la pauvreté et l'inégalité.

4. Contribution du travail décent à la réalisation des OMD en Afrique (suite)

4.2. la lutte contre le chômage, le sous-emploi et la pauvreté

- Il est donc primordial que les politiques tiennent davantage compte de l'incapacité des marchés du travail africains de créer davantage d'emplois mieux rémunérés pour les femmes et les hommes, et qu'elles visent à :
 - rendre la croissance économique plus favorable aux pauvres et à l'emploi;
 - exploiter le potentiel de la mondialisation pour créer des emplois décents;
 - transformer les économies rurales en vue de réduire le sous-emploi et la pauvreté;
 - s'attaquer au chômage des jeunes; et
 - favoriser l'investissement dans le secteur privé en vue de créer plus d'emplois.

4. Contribution du travail décent à la réalisation des OMD en Afrique (suite)

4.3. Le rôle de la protection sociale dans le développement axé sur la réduction de la pauvreté

- la protection sociale est un élément déterminant en faveur du travail décent.
- Sans protection sociale, ni le travail ni le niveau de vie ne sont décents.
- Elle vise à protéger les travailleurs sur leur lieu de travail, dans l'économie formelle et l'économie informelle, contre les conditions de travail inéquitables, dangereuses et malsaines.
- Elle vise à garantir l'accès aux services de santé, un revenu minimal pour ceux dont le revenu les place en deçà du seuil de pauvreté, ainsi qu'un soutien aux familles ayant des enfants.
- Elle remplace le revenu d'emploi perdu pour cause de maladie, de chômage, de maternité, d'invalidité, de perte d'un soutien de famille ou de vieillesse.

4. Contribution du travail décent à la réalisation des OMD en Afrique (suite)

4.3. Le rôle de la protection sociale dans le développement axé sur la réduction de la pauvreté

- L'accès aux soins de santé est l'un des défis les plus urgents à relever en matière de protection sociale en Afrique, car bien des gens font face à des difficultés majeures pour accéder aux services de santé à cause de restrictions financières.
- Les conséquences économiques et sociales des maladies comme le VIH, la tuberculose et le paludisme, ainsi que d'autres problèmes de santé, pourraient être atténuées grâce à un accès suffisant aux soins de santé.
- Pour consolider les systèmes de santé, il faudra aussi se préoccuper des travailleurs de la santé, les aider à préserver leur propre santé et leurs droits, et à améliorer leurs conditions de travail et leur rémunération.

4. Contribution du travail décent à la réalisation des OMD en Afrique (suite)

4.4. Le renforcement de la gouvernance dans le monde du travail : le rôle des normes internationales du travail

- Les principes et les droits au travail constituent les règles de base et le cadre du développement.
- La ratification d'une convention de l'OIT est un engagement national envers les autres Etats Membres, étayé par un système de supervision internationale.
- En outre, c'est une promesse faite aux citoyens d'utiliser un critère d'équité internationale comme guide pour la gouvernance nationale du marché du travail.
- Le fait que l'Afrique soit bien engagée sur la voie de la ratification universelle des conventions de l'OIT sur les droits fondamentaux de l'homme témoigne de la volonté de la région de promouvoir, respecter et réaliser les principes et droits fondamentaux au travail.

4. Contribution du travail décent à la réalisation des OMD en Afrique (suite et fin)

4.4. Le renforcement de la gouvernance dans le monde du travail : le rôle des normes internationales du travail

- Toutefois, le défi de taille à relever est de traduire les engagements pris sous la forme de protections et garanties effectives, et d'une application en bonne et due forme des dispositions pertinentes.
- Ainsi, bien qu'il y ait une volonté de respecter les droits fondamentaux et les droits au travail, l'application effective de ces droits laisse encore à désirer.
- Cela est dû à plusieurs facteurs: législation incomplète et désuète; défaut d'application effective par les inspections du travail et les tribunaux du travail; augmentation du nombre de travailleurs dans l'économie informelle; capacité limitée des syndicats et des organisations d'employeurs de s'engager dans la défense des droits, le dialogue et la formulation de politiques.

5. Actions et stratégies des syndicats pour améliorer la qualité de leur participation dans le suivi des politiques de promotion des OMD basées sur le travail décent

- En Afrique, les fédérations de syndicats sont encore considérées comme une menace politique par les gouvernements et sont exclues des processus de dialogue social, au lieu d'être traitées comme des partenaires valables.
- Pour préparer l'avenir et surmonter les obstacles auxquels font face les syndicats, il importe :
 - de s'attacher à renforcer la capacité de négocier des conventions collectives,
 - d'analyser l'information sur les marchés du travail,
 - de mieux connaître les normes internationales du travail et les lois nationales sur le travail,
 - d'appliquer les procédures de prévention et de règlement des différends,
 - et de s'appuyer sur les données socio-économiques pour améliorer les compétences requises en matière de négociation collective.



Merci de votre attention!
Thank you!